



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Midi-Pyrénées

Congrès ABF en juin 2020 : deux bourses proposées. La date limite pour



Velvet [CC BY-SA

(<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>)]

Le 66ème congrès de l'ABF se déroulera finalement à **Dunkerque du 29 au 31 octobre 2020** sur le thème :
bibliothèques inclusives, bibliothèques solidaires ?

L'ABF Midi-Pyrénées **propose comme chaque année 2 bourses pour y assister.**

Merci d'adresser vos demandes (lettre de motivation et cv) à : association.abf@gmail.com, jusqu'au vendredi 17 avril 2020.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes remplissant les critères suivants :

- adhérents ABF à jour de leur cotisation de l'année ;
- agents de catégorie C ou B (avec priorité pour les C), salariés du privé de rémunération équivalente, bénévoles ne percevant pas de rémunération ;
- agents ayant fait la demande de prise en charge financière de leur participation au congrès à leur employeur, et pouvant attester du refus de celui-ci, sans considération de motif ;
- n'avoir jamais participé à un congrès ABF auparavant.

Ce qui est pris en charge :

- l'inscription au congrès (hors repas et soirée) : prise en charge par l'ABF national ;

- les frais de transport (A/R SNCF 2eme classe, pris le plus tôt possible) et d'hébergement (forfait de base, environ 45 euros. Les repas ne sont pas pris en charge).